

Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre tenue le **5 octobre 2015**, à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence du maire monsieur Mario Grenier, et à laquelle sont présents les conseillers suivants : Roger Couture, Gilbert Bilodeau, Roland Gagné, Raynald Champagne, Maryse Lapointe, Étienne Parent.

Résolution numéro 115 -2015

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution numéro 116 -2015

Adoption du procès-verbal du 14 septembre 2015

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 14 septembre 2015 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

Résolution numéro 117-2015

Mandater l'urbaniste de la MRC de Lotbinière

Il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Saint-Sylvestre mandate monsieur Pablo Monténégro-Rousseau, urbaniste de la MRC de Lotbinière, à procéder aux modifications au règlement d'urbanisme de la municipalité de Saint-Sylvestre ; qu'il rédige les documents nécessaires pour la mise en place de ces changements;

Que la municipalité accepte de défrayer les coûts se rapportant à ce travail, au taux fixé par la MRC de Lotbinière ;

Résolution numéro 118-2015

Programmation de la taxe sur l'essence (tecq)

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre doit déposer une programmation des travaux réalisés concernant le versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre doit respecter les modalités qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, et de l'Occupation du territoire ;

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, et de l'Occupation du territoire ;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, et de l'occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Résolution numéro 119-2015

Mandater la firme WSP Canada Inc.

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre doit fournir une planification de travaux dans le cadre du programme de la Taxes sur l'essence du Québec (TECQ) ; que la municipalité désire mandater une firme d'ingénieurs pour compléter et déposer cette demande afin de répondre aux exigences du ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire ;

En conséquence, il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité de mandater la firme WPS Canada Inc pour compléter et déposer notre programmation concernant la taxe sur l'essence du Québec.

Résolution numéro 120 -2015

Demande d'un certificat d'autorisation auprès du ministère de l'environnement

Attendu que la municipalité désire présenter une demande de certificat d'autorisation au Ministère du Développement Durable de l'Environnement de la Faune et des Parcs pour le prolongement de la rue Huppé; que la municipalité mandate la firme WSP Canada Inc. à soumettre cette demande au MDDELCC et à présenter tout engagement en lien avec cette demande; que la municipalité de Saint-Sylvestre s'engage à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jour après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée;

En conséquence; il est proposé par Roger Couture, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que la municipalité St-Sylvestre accepte ces conditions.

Résolution numéro 121-2015

Mandater la firme d'arpentage Ecce Terra pour le projet de lotissement du nouveau secteur résidentiel en zone blanche.

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre désire préparer un plan projet de lotissement pour le prolongement de la rue Huppé afin d'y développer un nouveau secteur résidentiel ; que la municipalité doit mandater une firme d'arpentage afin de déterminer un plan final pour accompagner la demande d'autorisation au projet résidentiel ;

En conséquence, il est proposé par Roger Couture, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité de mandater la firme d'arpentage Ecce Terra pour un montant \$ 1 200 plus taxes pour préparer un plan projet de lotissement pour le prolongement résidentiel de la rue Huppé au niveau de la zone blanche.

Résolution numéro 122-2015

Don à la FADOQ de Saint-Sylvestre

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Raynald Champagne résolu à l'unanimité de verser un don de \$ 145 au Club FADOQ pour la location de la salle Desjardins lors de leur Gala d'amateurs du 20 septembre 2015.

Résolution numéro 123-2015

Acceptation des ajouts au protocole d'entente sauvetage du service incendie de St-Sylvestre.

Attendu qu'avec l'acquisition du véhicule tout terrain, les pompiers de Saint-Sylvestre ont retravaillé l'entente de sauvetage, signée en 2005, afin de bonifier le service déjà en place;

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre accepte l'ajout au protocole de sauvetage du service incendie; que cette entente soit présentée et signée avec les municipalités de Saint-Patrice de Beaurivage, Saint-Narcisse de Beaurivage et Saint-Jacques de Leeds à l'automne 2015; qu'au printemps 2016, la municipalité de Saint-Sylvestre présentera cette offre de service au niveau sauvetage aux municipalités de Sainte-Agathe et Saint-Elzéar.

Résolution numéro 124 -2015

Appui à ABC Lotbinière

Attendu que ABC Lotbinière est un organisme communautaire offrant des services d'alphabétisation, de francisation et d'informatique à la population adulte de Lotbinière; qu'en 2014-2015, ABC Lotbinière a offert des cours sur les nouvelles technologies et les réseaux sociaux dans notre municipalité; que les principales sources de financement proviennent de différents programmes d'aide; que l'organisme ABC Lotbinière désire continuer à répondre aux besoins des citoyens de la MRC de Lotbinière; que pour répondre à sa clientèle, ABC Lotbinière compte présenter une demande au pacte rural 2014-2019; que ABC Lotbinière demande à la municipalité de Saint-Sylvestre de les appuyer dans le demande au pacte rural 2014-2019 concernant la politique nationale de la ruralité,

En conséquence, il est proposé par Roland Gagné appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité d'appuyer ABC Lotbinière dans leur demande au pacte rural 2014-2019 concernant la politique nationale de la ruralité.

Résolution numéro 125-2015

Mandater Alain Bolduc notaire pour les ententes des réserves d'eau au niveau du service incendie

Attendu que certains points d'eau utilisés par le service incendie de la municipalité de Saint-Sylvestre ne sont pas notariés; que la municipalité désire régulariser les dossiers,

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité de faire notarié par monsieur Alain Bolduc, notaire, une servitude d'utilisation d'eau sur les propriétés suivantes : soit au 87 rang Beaurivage, sur lot 4 212 479, propriété de Johanne Lachance, ainsi que celle située au 541 chemin Craig, sur le lot 4 211 759, propriété de Jean-Paul Tremblay; que monsieur Mario Grenier, maire, ainsi que madame Ginette Roger, directrice générale, soient les personnes autorisées à signer au nom de la municipalité de Saint-Sylvestre tous les documents reliés à ces ententes.

Résolution numéro 126-2015

Mandater un représentant pour la corporation des chemins Craig et Gosford

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que monsieur Roger Couture soit le représentant de la municipalité de Saint-Sylvestre auprès de la corporation des chemins Craig et Gosford; que monsieur Roland Gagné soit la personne mandatée comme substitut.

Rencontre des personnes et période de questions des citoyens

Aucune question posée.

Rapport des comités

Bibliothèque : Révision des règlements au niveau du fonctionnement et des tâches. Conférence avec Claude Crégheur le 24 octobre.

Loisirs : Nous suspendons l'ouverture pour l'accès aux toilettes en octobre et novembre, nous reprendrons avec l'ouverture de la patinoire. Syl Gym, 70 membres actifs, et 18 personnes inscrites au crossfit.

Matières résiduelles : Rencontre à prévoir sous peu, contrat pour le recyclage se termine le 31 décembre.

Centre Multifonctionnel : Inauguration du 2 octobre, une soixantaine de personnes étaient présentes. Le système de traitement d'eau est installé.

Inspecteur municipal :

- Fermanagh, posé la membrane le 23 septembre
- Le grader a fait 48 ½ heures, comprenant 7 heures pour St-Frédéric et 9 pour Fermanagh, (au printemps fait 49 ½ h) Quelques plaintes au sujet de la poussière.
- Prévoir du nettoyage de fossés dans le vieux Sainte-Catherine

- Ponceau près de l'intersection de la route Cyr, il faudra le changer au complet et on opte pour un TTOG.

M.R.C. : Pour la collecte des boues, on peut s'attendre à déboursier près de \$ 30 000 pour la quote-part

Pompiers : Rencontre avec le préventionniste le 21 octobre à 19 h 30 à la caserne incendie. Visite des résidences le 24 octobre 2015, les secteurs visités seront les rangs Beaurivage, St-Jean St-José, Fermanagh ainsi que les routes Clark, Cyr et du Moulin.

Salon des jeunes : Fermé les deux dernières fins de semaines de septembre.

Développement local : Le dépôt du certificat d'autorisation devrait se faire sous peu.

Corporation DÉFI : Sondage internet, en date du 30 septembre 40 adultes et 4 adolescents avaient répondu. On fait le plus de publicité possible.

Comité éolien : Rencontre du comité de suivi le 30 septembre, Gilbert Bilodeau nous fait un compte rendu. Audiences du BAPE, début le 20 octobre à St-Sylvestre. Il devra y avoir une personne ressource de la municipalité sur place (directrice générale et le maire) et peut-être même de la MRC afin de répondre à des possibles questions. Une rencontre préparatoire est prévue le 13 ou 15 octobre.

Résolution numéro 127 -2015

Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 5459 à 5508 inclusivement tel que présentés dans le rapport.

Varia : Social des fêtes le 12 décembre, voir les disponibilités du côté de la Bouche Bée.

Levée de l'assemblée est faite à 22 heures 45 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 2 novembre 2015.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Maire